

**Décision n° 13009 du 3 novembre 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie maritime**

NOR : INTJ2128957S

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 14533 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032386S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} décembre 2021 :

Kervarec	Xavier	NIGEND : 144890
-----------------	--------	-----------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2021 :

Ferré	Antoine	NIGEND : 174680
Bernhard	Cédric	NIGEND : 172114
Paris	Gautier	NIGEND : 167573

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2021 :

Herrero	Sébastien	NIGEND : 175034
Chevalier	Damien	NIGEND : 164277

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2021 :

Deroff	Eric	NIGEND : 162357
Lisiewski	Violaine	NIGEND : 136997
Kergall	Christophe	NIGEND : 140974
Rio	Frédéric	NIGEND : 145249
Corfmat	Christophe	NIGEND : 149146

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 novembre 2021.

Le colonel,
commandant par suppléance la gendarmerie maritime,
O. Eechout